

Assistant(e) en Santé et sécurité au travail

Certificat professionnel - Institut d'hygiène industrielle et de l'environnement



Depuis plusieurs années, les services de santé au travail évoluent : introduction progressive de la pluridisciplinarité, redéfinition des missions et des activités des médecins du travail ...

Cette évolution permet de développer les services aux entreprises et aux salariés : aide à l'évaluation des risques professionnels, formation et information en matière de prévention, participation à des travaux et enquêtes nationales ou locales, contribution à la veille sanitaire,...

Dans ce contexte, il devient nécessaire de permettre aux entreprises et notamment aux plus petites, de bénéficier de l'ensemble des services de santé au travail.

Les services de santé interentreprises au travail étaient organisés autour de "binômes médecin - secrétaire médicale". Suite à l'évolution des missions et de l'organisation des services d'une part et de l'évolution de la démographie médicale d'autre part, cette organisation change et de nouvelles fonctions émergent dont celle d'assistant(e) en santé et sécurité au travail.



Objectifs

La formation proposée par le Cnam et l'AFOMETRA répond au référentiel régional d'emploi élaboré par les "services interentreprises de santé au travail" (SIST) de la région Pays de la Loire articulé autour de 3 missions :

- > Participer à la promotion de la santé au travail et des prestations du service, en priorité auprès des TPE de moins de 20 salariés ;
- > Participer à un premier niveau de repérage des risques professionnels et à la définition des besoins en santé au travail des TPE moins de 20 salariés ;
- > Participer à l'organisation et à l'administration des projets de prévention.

L'obtention du certificat professionnel permet l'accès à la licence professionnelle "Intervenant en évaluation et gestion des risques pour la santé/sécurité dans les entreprises" du Cnam, sous réserve d'avoir vérifié les capacités du candidat à suivre une formation à caractère plus scientifique et technique.

Public concerné et conditions d'accès

Le certificat professionnel s'adresse en premier lieu aux assistantes (secrétaires médicales) des SIST qui projettent d'intégrer la fonction d'assistante en santé et sécurité au travail. Elles sont habituellement titulaires d'un bac Sciences et techniques Médico-Sociales ou d'un diplôme équivalent et ont une expérience de plusieurs années dans la fonction de secrétaire médicale. Les personnes non titulaires d'un baccalauréat bénéficieront d'une démarche de validation des acquis de leur expérience professionnelle et personnelle (VAE - décret 1985) afin d'accéder à la formation. L'admission est confirmée à l'issue d'un jury examinant l'expérience et le projet professionnel.

Organisation

La formation est organisée à raison de

> 12 semaines (du lundi midi au vendredi midi) de formation à Angers répartis sur 9 mois soit :

- 9 semaines correspondant aux modules 1 à 5 obligatoires
- 1,5 semaine de regroupement pour le module 6, optionnel
- 1,5 semaine de regroupement pour le module 7, optionnel

> Une mission tutorée qui correspond à une prise de fonction progressive et accompagnée de la fonction d'ASST (autour des 3 missions). Elle est réalisée en alternance entre le Cnam et le service de santé au travail pour assurer une intégration des apprentissages. Un carnet de bord électronique (internet) permet un suivi de l'acquisition des compétences par toutes les parties prenantes durant cette période en alternance.

Pour l'entreprise d'accueil, une formation pour les tuteurs du service de santé au travail est proposée. Elle comprend 2 journées à Angers et la participation à un forum électronique dédié.

Modalités de validation

- > L'évaluation des modules est mixte : examen sur table et réalisation de dossiers.
- > La mission tutorée est validée par la rédaction d'un rapport de stage soutenu oralement devant un jury composé de professionnels et d'enseignants.

Calendrier : du 30 mars au 4 décembre 2009

Programme

Le certificat professionnel comporte 5 modules de formation (HSE001 à HSE005) (300 heures) ainsi qu'une mission tutorée d'une durée de 280 heures. 2 modules supplémentaires sont proposés en option : le module 6 "Promotion des services de santé au travail dans les entreprises" et le module 7 (module AFOMETRA) "Initiation pratique aux métrologies et prestations des SST".

HSE001 Connaissance des acteurs et institutions en santé et sécurité au travail

• Généralités sur l'entreprise, les fonctions publiques et leur organisation • Les sources du droit : principes de base et sources du droit européen et français ; hiérarchie des textes juridiques • Code du travail • Organisation des pouvoirs publics et son historique • Responsabilité civile et pénale - exceptions - faute inexcusable • Délégation de pouvoir en matière de sécurité, les obligations du chef d'établissement • Organisation de la fonction sécurité et de la santé au travail dans l'entreprise • Pouvoir disciplinaire et règlement intérieur • Relations sociales et sécurité dans les entreprises, le CHSCT • Missions et organisation des services de santé au travail • Les acteurs externes de la prévention des risques professionnels : inspection du travail, Cram, Inrs.

HSE002 Bases de la prévention des risques professionnels Finalités de l'unité d'enseignement

• Architecture générale du système français et européen de sécurité sanitaire : PST et PNSE • Notions de base en prévention : prévention primaire / secondaire / tertiaire ; les principes généraux de prévention (L 4121 et suivants) ; prévention technique, organisationnelle ; prévention intégrée ; prévention collective / individuelle • De l'évaluation des risques au plan d'action : les indicateurs en santé et sécurité au travail ; élaboration et suivi des plans d'action ; stratégies d'intervention • Panorama des méthodes de prévention collectives et individuelles • Les formations au service de la prévention des risques : identifier les besoins ; les formations réglementaires ; les formations dans le cadre du plan de prévention • Concepts et intérêts de la surveillance sanitaire et sa mise en œuvre en santé au travail • 2.7. Problèmes particuliers pour les travailleurs handicapés, les travailleurs intérimaires et les entreprises extérieures • Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.

HSE003 Repérage des situations à risque dans les entreprises Finalités de l'unité d'enseignement

• Méthodes de repérage des situations à risque dans les entreprises • Notions de base : généralités sur le travail ; accidents du travail et maladies professionnelles ; danger /risque ; approche clinique et populationnelle • Le processus de production • Présentation simplifiée des différentes méthodes d'analyse des risques ; document unique • Initiation à la toxicologie industrielle : les fiches de données de sécurité ; les principes et méthodes de l'évaluation des expositions ; les valeurs limites d'exposition professionnelles, la biométrie • L'ergonomie : concepts et méthodes ; analyse du travail ; sa mise en œuvre dans une approche pluridisciplinaire en santé au travail • L'épidémiologie : aspects descriptifs ; notions de variabilité et de multifactorialité • La psychologie : identité ; sécurité ; reconnaissance ; émotions ; stress • Les fiches d'entreprise : objectifs ; structure ; recueil des informations nécessaires pour établir la fiche d'entreprise ; mise à jour • Les principaux éléments dangereux présents en entreprise • Agents physiques : bruit, vibrations, ambiances thermiques, rayonnements ionisants et non ionisants, électricité • Substances et préparations chimiques dangereuses • Incendie, Explosion ; équipements de travail : machines et outils • Agents biologiques pathogènes • Facteurs psychosociaux et rôle de l'organisation du travail.

HSE004 Construction de projets en santé et sécurité au travail Finalités de l'unité d'enseignement

• Démarche de gestion de projet • Eléments de démarche qualité appliquée aux projets de prévention • Les outils de gestion du temps • Outils d'animation de réunions • Outils documentaires • Communication écrite et orale : supports d'information et de documentation (compte-rendus, rapports, plaquettes, diaporamas d'information...) • Mise en pratique : capitaliser l'expérience de participation à un/des projet(s) de d'étude et/ou de prévention en santé-sécurité au travail • Repérage des difficultés opérationnelles ; conduite à tenir.

HSE005 Atelier de travail de terrain Finalités de l'unité d'enseignement

• Séances de travail alternant exposés et présentations et discussions sur des thèmes de santé et de sécurité au travail • Participation à des projets de terrain d'étude et/ou de prévention en santé-sécurité au travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire de santé au travail. (les auditeurs sont considérés comme des participants ; il n'est pas prévu qu'ils soient responsables de projets, mais peuvent dans le cadre d'un projet coordonné être responsables d'une action particulière) • Présentation des outils méthodologiques adaptés aux différents projets auxquels les auditeurs participent : enquêtes et recueil d'information ; formation et information ; mise en place d'un plan d'action ; traçabilité • Préparation d'une présentation orale et écrite • Élaboration d'un rapport d'activité.

Module 6 Promotion des services de santé au travail dans les entreprises

• La récupération et la mise en forme des informations (lettre et correspondance, compte rendu de réunion, de visite, rédaction de rapport de synthèse...) • Les techniques de la relation • L'information et l'informatique relationnelle • L'entreprise : approche psychosociologique des organisations • La relation avec les entreprises.

Module 7 Initiation pratique aux métrologies et prestations des Services de Santé au Travail

• Evaluation des charges posturales et de manutention • Métrologie du bruit • Métrologie de l'éclairage • Evaluation de la climatisation et de la pollution en entreprise.

UA 4123 Certificat professionnel : Assistant(e) en Santé et sécurité au travail (ASST) : Stage tutoré

• Participer à la promotion de la santé au travail et des prestations du service, en priorité auprès des TPE de moins de 20 salariés • Participer à un premier niveau de repérage des risques professionnels et à la définition des besoins en santé au travail des TPE moins de 20 salariés • Participer à l'organisation et à l'administration des projets de prévention (en lien avec les modules 4 et 5).

Droits d'inscription

Préparation au Certificat professionnel "Assistant(e) en Santé et sécurité au travail"	5 300 €
Module 6 : Promotion des services de santé au travail dans les entreprises	600 €
Module 7 : Initiation pratique aux métrologies et prestations des SST	1 500 €
Formation des tuteurs	600 €

Autres formations

Magister Hygiéniste du travail et de l'environnement (Hyten) : vise à l'acquisition de compétences spécifiques et à mettre le professionnel en capacité d'exercer une action transversale en partenariat avec les autres acteurs de l'entreprise et hors entreprise.

Magister Management intégré qualité sécurité environnement : cette formation vise à former un manager qualité, environnement, sécurité qui participe à la conception et à la mise en place de la politique qualité et des activités associées et pilote les systèmes d'amélioration continue internes à l'entreprise. Diplôme d'établissement, niveau 3e cycle.

Licence STI parcours santé sécurité environnement entend développer l'ouverture d'esprit et la capacité à réfléchir et mettre en œuvre des actions concrètes en entreprise, dans les champs de compétences de la santé, la sécurité et l'environnement. Elle permet pour ceux qui le souhaitent de poursuivre des études dans le cadre d'un master, en particulier dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail et/ou de l'environnement ou dans le cadre du Magister Hygiéniste du travail et de l'environnement

Stages courts de 2 à 3 jours sur des thématiques liées à l'hygiène, la sécurité et l'environnement : risques chimiques et/ou professionnels, développement durable, système de management environnemental, les bruits, la ventilation...

Organisée en partenariat par :

